I. Smouchtchynska, docteur d'Etat, professeur
Université nationale Taras Chevtchenko de Kiev (Ukraine)

LES METHODES ET LES ANALYSES DU SENS DÉNOTATIF ET CONNOTATIF (l'extrait de "Lexicologie française")

La question qu'on va poser ici: comment le sens du mot, avant tout la connotation qui nous intéresse le plus, peut être analysé et par quelles méthodes.

Comme l'écrit S. Ullmann [1952, p. 41] dans son ouvrage "Précis de sémantique française", des ***comparaisons sémantiques*** peuvent s'effectuer de plusieurs façons.

Dans le sens traditionnel du terme, on compare des langues parentes pour reconstituer leur ancêtre commun et leur développement préhistorique. Pour le français sa langue-mère est le latin vulgaire, et ce passage intéresse plutôt ***la lexicologie historique*** en tant que partie de l'histoire de la langue française.

La recherche de tout ce qui est commun à toutes les langues et à toutes les époques, ce qui s'explique par les tendances fondamentales et permanentes de l'esprit humain, c'est-à-dire ***la recherche des universaux sémantiques***, aboutit à ***une sémantique générale ou panchronique*** (le terme est donné par F. de Saussure) [Ullmann, p. 43].

Ce qui nous intéresse, c'est plutôt l'analyse synchronique du français contemporain qui peut se passer par diverses voies. Les analyses du sens lexical diffèrent selon les modèles théoriques:

- les sémanticiens préfèrent l'analyse sémique (componentielle),
- les lexicographes – la définition par inclusion.

Si les premiers recherchent des ***sèmes*** (les unités minimales pourvues de sens) dans la perspective d'une combinatoire, les deuxièmes proposent une périphrase exprimée en langue ordinaire et dans laquelle les traits spécifiques ne constituent pas obligatoirement des unités sémantiques ni des traits différenciateurs. P. ex., *taxi (m)* est ainsi défini dans le dictionnaire: " *voiture automobile de place, munie d'un compteur qui indique le prix de la course " (P. Robert).*

D'après l'analyse sémique, *taxi* confronté à d'autres moyens de transport comme *autobus, métro* ou *train* peut être défini par les sèmes suivants: *"transport de personne", "sur terre", "payant", "4 à 6 personnes"* et, facultativement, "*individuel"* et "*intra-urbain"* [Lehmann 2002, p. 29].

Donc, le lexicographe étudie la relation des mots aux choses (***relation de désignation***), le sémanticien privilégie la relation entre les signes (***relation de signification***) [Lehmann, p. 30], mais ces méthodes sont dans une relation étroite et complémentaire.

La définition logique par inclusion (ou lexicographique).

La définition lexicographique (logique, ou hyperonymique, ou par inclusion) se fonde sur ***la propriété métalinguistique*** du langage et est ***la possibilité de reformuler en plusieurs mots ce qui est exprimé en un seul***.

Généralement, il s'agit du ***sens dénotatif (notionnel)***, on le voit dans des énoncés des dictionnaires où l'on procède selon les catégories logiques inaugurées par Aristote – ***genre et espèce***. P. ex.:

bouledogue (m) – petit dogue à mâchoires saillantes (P. Robert),

dogue (m) – chien de garde trapu, à grosse tête, à fortes mâchoires, au museau écrasé (P. Robert).

On voit que *bouledogue* est déterminé par *dogue*, à son tour *dogue* va être déterminé par *chien*, etc. Donc, la définition est bâtie sur le modèle aristotélicien et consiste à désigner d'abord ***le genre (la classe générale)***, dont relève le référent du nom à définir, puis à spécifier les différences qui le séparent des autres espèces appartenant au même genre (***traits spécifiques***):

œil (m) – organe de la vue (P. Robert),

fauteuil (m) – siège à dossier et à bras pour une personne (P. Robert),

thé (m) – boisson préparée avec le thé du commerce, infusé (P. Robert).

La spécificité, c'est-à-dire l'indication des traits distinctifs, est ***sa règle principale*** [Picoche 1992, p. 140]. P. ex. :

col (m) – partie des habits qui fait le tour du cou,

colère (f) – sentiment qui donne tout à coup l'envie de faire du mal à qn.

La définition permet d'isoler la classe de référents à laquelle renvoie le signe (nommée par ***l'hyperonyme***) sans que cette classe ne soit confondue avec une autre classe, p. ex.: *bête – "animal", sapin – "arbre", fourmi – "insecte", rose – "fleur", caniche – "chien", cygne – "oiseau", etc.*

C'est pourquoi on dit que le modèle de la définition par inclusion est ***rapporté à la logique des classes***: elle consiste à inclure une classe de référents exprimer par un substantif dans une autre classe, comme:

bourbon – whisky à base de maïs, fabriqué aux Etats-Unis,

manchot – oiseau des régions antarctiques, dont les membres antérieurs, impropres au vol, servent de nageoires (P. Larousse).

La visée référentielle apparaît lorsque ***l'on vérifie la relation d'identité***, à l'aide de la double question:

- ***est-ce que tous les X sont des Y qui ...?***
- ***est-ce que tous les Y qui ... sont des X?***

P. ex., si l'on dit que " *la fonte est un alliage de fer et de carbone* ", donc:

- ***est-ce que tous les objets appelés fonte sont des alliages qui sont constitués de fer et de carbone?***
- ***est-ce que tous les alliages qui sont constitués de fer et de carbone sont de la "fonte"?***

Si la réponse est affirmative dans les deux cas, la définition est juste.

La lecture de la définition ***peut s'arrêter parfois après l'hyperonyme*** (l'incluant):

le fauteuil est un siège,

le bavardage est une action (de bavarder).

Mais cette série d'inclusions peut être prolongée. Aristote ("Topiques", VI p.) parle de ***trois genres***. Ainsi, "*fauteuil*" entre dans

- "siège" (***genre prochain***),
- "meuble" (***genre éloigné***) et
- "objet" (***genre suprême***).

Il n'est pas toujours facile de trouver l'hyperonyme adéquat: un *couteau* est-il "ustensile de cuisine", "instrument", "outil", "arme", etc. G.Gougenheim le définit comme: *couteau – instrument qui sert à couper et qui comprend une lame et un manche. Bonjour* est défini comme *"ce qu'on dit quand on entre dans une maison ou quand on rencontre un ami".* Ou comment définir:

comparaison – "action de comparer",

comprendre – "trouver le sens",

culture – "l'étude, les arts" (Gougenheim).

Et même, ***il existe deux catégories de mots qui ne peuvent être soumises à l'analyse selon le genre et l'espèce***, quoiqu'ils aient une fréquence très élevée :

- les mots dits primitifs, les "***primitifs lexicaux***" comme *être, chose, personne, objet* qui sont des mots non analysables,
- les ***mots grammaticaux*** comme *car, que, et, etc.* avec un contenu pauvre, quasiment réduit à leur fonction.

P. ex.: *objet – tout ce qui se présente à la pensée... (P. Robert),*

chose – ce qui existe, en dehors des personnes et des animaux (Gougenheim),

que – pronom relatif désignant une personne ou une chose,

dans – préposition indiquant la situation d'une personne, d'une chose par rapport à ce qui la contient.

Le modèle est également utilisé pour les *verbes* et les *adjectifs* (plus rarement), mais leur système est moins riche que dans le cas du nom:

agiter – remuer vivement en divers sens,

bavarder – parler beaucoup, de choses et d'autres,

dépêcher – faire vite,

minime – très petit,

large – qui a une étendue supérieure à la moyenne dans le sens de la largeur,

Quant aux ***qualifications distinctives*** de l'objet, elles peuvent porter:

- sur la description de l'objet,
- sur son utilisation,
- sur ses modalités de fonctionnement,
- sur son origine, etc.

P. ex.: *chou (m) – plante à grosses feuilles que l'on mange en légume,*

chocolat (m) – aliment qui contient du sucre, qu'on mange en bâtons ou qu'on boit, chaud, dans des tasses,

cigarette (f) – petit tuyau de papier mince rempli de tabac.

Aussi, ***le nombre de traits peut varier d'un dictionnaire à l'autre.*** A comparer par exemple les définitions de *bouquet* données

par des dictionnaires différents: *bouquet (m) – fleurs attachées ensemble (Gougenheim),*

bouquet (m) – assemblage de fleurs, de feuillages coupés dont les tiges sont disposées dans le même sens (Micro-Robert),

bouquet (m) – touffe serrée d'arbustes, de fleurs ou d'herbes aromatiques (Le Petit Larousse illustré).

C'est pourquoi on parle des définitions de plusieurs types:

➢ ***définitions suffisantes ou distinctives*** (les principales et les plus utilisées), p. ex.: *boulevard – "rue très large et plantée d'arbres",*

➢ ***définitions hypospécifiques***, quand le nombre réduit de traits différenciateurs ne permet pas de séparer l'objet des espèces voisines, p. ex., *fenouil* défini simplement comme "*plante potagère aromatique*"; ou la définition de *chat* donné par G. Gougenheim: "*chat – petit animal domestique, qui a les poils très doux*", il est peu probable que le trait que le chat a "les poils très doux" puisse le différentier d'autres animaux domestiques; le même pour *havanais (m)* défini comme "*petit chien à poils soyeux et longs, généralement blanc*",

➢ ***définitions hyperspécifiques ou encyclopédiques*** qui présentent un nombre élevé de traits, dont certains ne sont pas nécessaires pour l'identification: *botte – "grande chaussure, montant presque jusqu'au genou, qui sert à monter à cheval ou à aller dans l'eau".*

Sauf la définition par inclusion, il existe ***d'autres types de définition***:

➢ ***définition par synonyme ou par antonyme:*** p. ex., *chouchou – (fam.) favori, préféré* (présence de deux synonymes), *compte – nombre, quantité, somme; besogne – travail;* ou *sec* défini comme "*qui n'a pas ou qui a peu d'humidité*", dont la définition est basée sur la relation d'antonymie (*sec/humide*); cette définition est utilisée en particulier pour expliquer des synonymes stylistiques: *bouquin – (fam.) livre, ouvrage; boulot – (fam.) travail; bath – (pop.) chic, serviable,*

➢ ***définition morphosémantique*** réservée aux mots dérivés ou composés (souvent pour les verbes, adjectifs, noms abstraits): *conservation – action de conserver, bonté – qualité d'une personne qui est bonne, aviation – ce qui se rapporte aux avions, blancheur – qualité de ce qui est blanc,*

➢ ***définition métalinguistique*** parle exclusivement du signe: *zazou – (fam) surnom donné à Paris, pendant la Seconde Guerre*

mondiale, à la jeunesse excentrique; bleu – qui est d'une couleur dont la nature offre de nombreux exemples, comme un ciel sans nuage, certaines fleurs (le bleuet), le saphir (P. Robert), etc.

L'analyse par définition a ses points faibles car l'explication qu'elle propose n'est parfois satisfaisante pour avoir une représentation correcte et complète d'un phénomène. C'est pourquoi les chercheurs procèdent par d'autres analyses sémantiques.

L'analyse sémique (ou componentielle).

En ce qui concerne ***l'analyse sémique***, autrement dit ***componentielle***, ses fondements théoriques sont liés au ***structuralisme***. Les linguistes ont songé à appliquer au sens les méthodes de l'analyse phonologique, en postulant l'existence du ***principe d'isomorphisme***, c'est-à-dire d'*une analogie de structure entre le plan de l'expression (les signifiants) et le plan du contenu (les signifiés)* [à consulter: Lehmann, p. 21]. D'après cette méthode, l'étude de la structure de la signification lexicale peut être poussée jusqu'au niveau des traits sémantiques minimums appelés ***sèmes. Chaque signification peut être représentée comme une combinaison de sèmes formant un sémème.*** Comme on vient de le montrer, *taxi* confronté à d'autres moyens de transport comme *autobus* ou *train* peut être défini par les sèmes suivants: "*transport de personne", "sur terre", "payant", "pour 4 à 6 personnes"* et, facultativement, "*individuel" et "intra-urbain"*. Donc, ***le sémème*** est ***l'ensemble de sèmes caractérisant un mot, le contenu de signification considéré comme somme de sèmes, qui se représente comme structure:***

sémème = sème 1, sème 2, sème 3, ...

De cette façon le sémanticien essaye de différencier, au sein d'un ensemble lexical donné, les sens des mots les uns par rapport aux autres en procédant à ***l'analyse du signifié en traits distinctifs***, ***composants sémantiques qui sont des unités minimales de différenciation.***

Si l'on prend des termes de parenté comme *père, mère, fils, fille, oncle, tante, neveu, nièce*, on voit que les différences se passent par les oppositions suivantes: personne masculine / féminine, parenté proche / éloignée, génération ascendante / descendante. Ainsi, l'analyse de chaque de ces huit termes de parenté peut être représentée en tant que l'assemblage de trois figures sémantiques:

père – personne masculine, parenté proche, génération ascendante,

neveu – personne masculine, parenté éloignée, génération descendante, etc.

C'est pourquoi le sémème de "*femme"* est composé des sèmes: 1) "*humain",* 2) *"non mâle",* 3) *"adulte".* Il s'oppose au sémème de *"fille"*, qui est "*humain", "non mâle" et "non adulte".* Leur trait distinctif est le sème "*adulte".*

Lorsque l'on compare un ensemble de sémèmes entre eux, on peut voir qu'ils ont certains sèmes en commun, c'est ***l'archisémème (ou archisème)*** qui donc désigne l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes. Dans le cas des sémèmes *"femme"* et "*fille"*, ce sont "*humain"* et "*non mâle".*

Jacqueline Picoche [p. 129–130] crée par exemple la grille du champ du concept (archisémème) de *peur*, ou de "*sentiment pénible causé par la prévision d'un mal"*, et constate que la série des substantifs comportant cet archisémème est une des plus riches (19 mots), on peut y inclure tels mots comme: *peur, crainte, inquiétude, appréhension, timidité, phobie, anxiété, angoisse, effroi, frayeur, épouvante, panique, affolement, terreur, frousse, bile, trouille, pétoche, chocotes.*

B. Pottier a illustré les méthodes de l'analyse sémique dans sa célèbre analyse de l'ensemble des "*sièges"*, en opposant les sémèmes de cinq mots choisis à l'aide de six sèmes:

chaise (siège pour s'asseoir (1 sème) + sur pieds (2 sème) + pour une personne (3 sème) + avec dossier (4 sème) + en matière rigide (5 sème)),

fauteuil (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + avec bras (6 sème)),

tabouret (1 + 2 + 3 + 5),

canapé (1 +2 +(4) + 5 + (6)),

pouf (1 + 3).

Dans cette série le *siège* est reconnu comme ***l'archilexème*** de cet ensemble: ***l'archilexème est la réalisation langagière de l'archisémème***.

La grille proposée par B.Pottier vaut pour les fondements méthodologiques de l'analyse sémique. Quoiqu' il existe deux approches essentielles de l'analyse du lexique:

- ***onomasiologique*** *qui va du sens à la dénomination* et
- ***sémasiologique*** *qui envisage la relation du signifiant au signifié*

(il est clair que l'analyse sémique est celle de base pour la seconde).

Donc, ***les sèmes sont des composants sémantiques, un trait différentiel de contenu au sein d'un ensemble donné*** [Lehmann, p. 25], qui ***ne sont pas tous de même nature***. A l'intérieur d'un même sémème on distingue selon le degré d'abstraction:

- ***sèmes dénotatifs génériques, intégrants*** qui sont des sèmes communs à plusieurs vocables apparentés, ils déterminent toute une classe sémantique et permettent de regrouper plusieurs mots à l'intérieur d'une catégorie,
- ***sèmes dénotatifs spécifiques, différentiels*** qui servent à différencier, distinguer les mots les uns des autres dans une classe donnée,
- ***sèmes connotatifs, occasionnels*** ou ***potentiels***, supplémentaires qui peuvent se manifester sporadiquement dans le discours.

L'ensemble des sèmes génériques dans un ensemble donné peut être appelé ***classème***, d'après B. Pottier. Tels sèmes sont proches des traits de sous-catégorisation sémantique, ils sont des composants très généraux communs à des unités appartenant à des ensembles lexicaux différents. Ainsi, le classème valant pour les "*siège"* sera constitué de "*non animé", "matériel", "comptable"*, traits qui définissent un "*stylo"* ou un "*crayon"* aussi. Précisons que c'est un terme purement français qui n'a pas trouvé de reconnaissance générale.

L'ensemble des sèmes spécifiques dans un ensemble donné a été proposé d'être appelé ***sémantème.*** Les sèmes spécifiques comme "*avec dossier", "sur pied"*, etc. permettent d'opposer des sémèmes voisins et opèrent dans un seul champ lexical. Si l'on compare, p. ex., les mots *rabais* et *remise* qui partagent le sens "*réduction des prix"*, on verra que "*remise"* a les sèmes "*réservé à un client particulier*" et "*accordé automatiquement"*, tandis que "*rabais"* n'a pas du premier sème, mais a le sème "*exceptionnel"* [Lehmann, p. 28].

Ainsi, ***les sèmes différentiels créent les oppositions sémantiques entre les mots*.**

Si les sèmes dénotatifs déterminent la référence de façon stable, les ***sèmes connotatifs*** ont un caractère instable et individuel, p. ex.:

- le sémème de "*caviar"* comprend le sème dénotatif "*comestible"* et le sème connotatif "*luxueux"*,
- pour le "*renard"* comme sème connotatif on peut nommer le sème "*rusé, malin"*,
- pour le "*chien" – "fidèle"*,

➢ pour une "*pie" – "bavard"*,

➢ le sème "*fort"* est potentiel dans "*taureau"* et "*chêne": être fort comme un taureau, comme un chêne,*

➢ dans l'expression *arriver dans un fauteuil* qui signifie "*arriver premier sans peine dans une compétition"*, *fauteuil* a le sens tout différent de son sens ordinaire, donc, pour *fauteuil* on pourrait occasionnellement déceler le sème potentiel de "*confort"*, etc.

A comparer aussi le sens des mots communs dans les expressions:

bouquet: C'est le bouquet! (= "c'est le comble!"),

papa: à la papa ("спокійно, не поспішаючи"),

paille: homme de paille ("підставна особа"),

état: être dans tous ses états (= "être très agité, affolé"),

être dans un état second (= "être hors de soi").

Plusieurs ***noms de couleurs*** ont en français des sèmes supplémentaires, connotatifs, p. ex.:

avoir une peur bleue (= "grande peur"),

sang bleu (= "sang noble"),

être gris (= "qui est près d'être ivre, pris de vin"),

rire jaune (= "d'un rire forcé"),

voir rouge (= "avoir un accès de colère"),

mariage blanc (= "mariage fictif"), etc.

Les oppositions sémiques ***varient selon le temps et l'espace***. La matrice des traits serait quelque peu modifiée. P. ex., d'après les chercheurs français, le sème "*en matière rigide"* n'est plus pertinent pour "*fauteuil*". Il s'ensuit que les sèmes potentiels sont d'importance pour l'évolution sémantique des mots.

La représentation sémique des mots en langue ne peut s'abstraire des données socioculturelles qui conditionnent le sens lexical et le plus souvent la connotation. P. ex. :

➢ si pour les Ukrainiens le *chien* est un des symboles de la "fidélité", pour les Vietnamiens est celui de la "saleté",

➢ si pour les Ukrainiens et les Français en tant que symbole de la force figure le *bœuf*, pour les Vietnamien *l'éléphant*,

➢ si pour les Ukrainiens le *crapaud* est lié plutôt à la laideur, pour les Tchèques il est le symbole de la beauté féminine et de la jeunesse, c'est-à-dire pourvu de connotation positive, etc.

Comme conclusion, on peut dire que l'analyse sémique permet de pénétrer dans la structure profonde de la signification des mots et de mettre en évidence leurs traits sémantiques différentiels. L'apport théorique et méthodologique de la sémantique componentielle reste important et les concepts de sème, de sémème, d'archisème et de sémantème sont devenus des ***concepts lexicologiques fondamentaux***, largement utilisés. Comme critique, on peut préciser que l'analyse sémique porte généralement sur la description des sémèmes en langue et non sur les occurrences particulières des mots en discours.

Pourtant certains chercheurs, en particulier François Rastier [Растье 2001], essayent d'utiliser la micro-sémantique pour l'analyse de la sémantique textuelle aussi. Ils se basent sur le fait que l'analyse sémantique du mot montre ses composants élémentaires qui sont propres à lui dans la langue, mais dont l'actualisation a lieu dans un contexte ou une situation communicative. P. ex., dans la position de l'***hypallage*** (qui consiste à rattacher à certains mots des attributs qui concernent d'ordinaire d'autres mots), le mot *boulot* (fam. "travail") fonctionne comme "sueur": *"Je ne vais pas raconter la pièce,* ***boulot*** *transpirant" (J. Audiberti. Dimanche m'attend; cité d'après: Растье 2001, с. 146).*

C'est pourquoi on propose aussi de distinguer:

- ***la signification, la valeur sémantique du mot*** ("значення", "структура значення") dans la langue, où l'on distingue plusieurs ***acceptions du mot*** (sens différents selon les contextes) et
- ***le sens*** ("смисл") dans la parole.

S'il s'agit de mots polysémiques, il est nécessaire de sélectionner pour chaque mot polysémique ***un seul sémème (une seule acception)*** (à consulter plus bas).

Somme toute, ***le sème est le trait distinctif sémantique d'un sémème*** [B. Pottier 1974] et l'inventaire des sèmes possibles n'est pas clos.

La structure sémantique du mot. La dénotation et la connotation. La connotation et l'implicite.

Nous avons vu que, selon les principes de l'analyse sémique, le signifié d'un mot est constitué d'un ensemble de sèmes génériques et spécifiques qui permettent l'identification de son référent et qui forment sa dénotation. Donc, ***la dénotation désigne l'ensemble des***

sèmes qui permettent la dénomination et l'identification d'un référent [Laurent 2001, p. 19] ***et qui concerne le contenu notionnel de la signification***. C'est "***l'ensemble des traits distinctifs à fonction dénominative"*** [Kerbrat-Orecchioni 1977, p. 12]. En réalité, un lexème dénote une classe d'objets, en vertu de son sens dénotatif.

Tout mot possédant sa faculté génératrice se rattache à la notion et la ***notion (concept)*** rendue par un mot constitue ***le composant fondamental de sa signification.*** Il y a des mots qui désignent objectivement les notions et qui sont neutres, ce sont les mots comme: *table, chaise, maison, père, mère, télévision, philologie, etc.* Par exemple, la dénotation de *pouf* est formée par les sèmes suivants: générique "pour s'asseoir" (qui le renvoie à la série des *sièges*) et spécifique "pour une personne". Donc, ce sont les notions/concepts qui déterminent la signification lexicale du mot, son contenu, p. ex.:

porte (f) – ouverture spécialement aménagée dans un mur, une clôture, etc. pour permettre le passage,

beurre (m) – matière grasse que l'on tire du lait,

bibliothèque (f) – maison ou partie d'une maison où sont les livres.

Pourtant en tant que catégorie d'ordre linguistique, la signification lexicale n'est point identique au concept en tant que catégorie logique. La signification lexicale présente l'unité indissoluble du général et du particulier, elle reflète les liens du mot avec l'objet qu'il nomme, ***elle contient aussi plusieurs associations expressives, "valeurs sémantiques additionnelles"*** [Kerbrat-Orecchioni, p. 12], ***appelées connotatives***, p. ex.:

une chevrette est "une chèvre", mais *"une jolie petite chèvre",*

un drame affreux est "un événement", mais "*un événement ou une suite d'événements tragiques, terribles",*

des mesures draconiennes sont "des mesures", mais "*d'une excessive sévérité*", etc.

Donc, la ***connotation est l'ensemble des valeurs affectives prises par un mot en dehors de sa signification (ou dénotation)*** (Larousse), qui porte sur:

1) les éléments d'ordre affectifs et

2) les caractéristiques stylistiques.

Parmi les mots possédant une connotation on peut citer: *coquin, mouchard, chauffard, nigaud, flic, haridelle, laideron, idiote,*

cochonnerie, rosse, salaud, musiquette, salisson, vivoter, filer, duper, politicailler, etc.

A comparer, par exemple, les contenus sémantiques des mots *bachelier (бакалавр)* et *badaud (роззява)*, qui peuvent être utilisés pour la même personne, et l'on voit très bien la différence entre le terme neutre et le terme stylistiquement marqué (avec la connotation).

Ainsi, ***la structure de la signification lexicale est un phénomène linguistique complexe qui dépend de plusieurs facteurs extra- et intralinguistiques, dans laquelle le rôle central appartient à la notion***: il en constitue l'élément obligatoire, alors que la présence des autres indices sémantiques est facultative; elle comprend:

- ***la dénotation*** (l'ensemble des traits distinctifs à fonction dénominative, les constituants fondamentaux de la signification d'un mot, dégagés par l'analyse sémique, puisqu'ils permettent ***la dénomination (encodage)*** et ***l'identification (décodage)*** d'un référent, qui "se caractérisent par leur stabilité et leur valeur informationnelle" (U.Eco)) et
- ***la connotation*** (valeurs sémantiques additionnelles qui se chargent de tous les traits supplémentaires).

Le problème de l'analyse de cette structure est très compliqué. Même aujourd'hui les scientifiques ne tombent pas d'accord à propos de la définition de ces notions et de leur corrélation:

- certains voient dans la ***dénotation*** tout ce qui est commun à tous les usagers de la langue et dans la ***connotation*** ce qui relève des associations d'idées, de l'affectivité, de la création individuelle [Picoche, p. 100],
- d'autres retrouvent là l'opposition "langue – discours", la ***dénotation*** étant la signification de base d'un mot, et la ***connotation*** la valeur particulière conférée par le contexte situationnel,
- d'autres enfin voient dans la ***dénotation*** l'ensemble des éléments signifiants logiquement classifiables, et dans la ***connotation*** l'ensemble des autres éléments signifiants contenus dans le signifié (soutenu par J. Picoche [p. 100]): caractère régional de certains mots; leur niveau de langue argotique, populaire, familier, courant, soutenu, littéraire; leur âge (mots sentis comme archaïques ou néologiques); leur caractère péjoratif ou mélioratif, etc.

Généralement, on reconnaît que ***la connotation représente les valeurs sémantiques secondes qui viennent se greffer sur le sens dénotatif*** [Lehmann, p. 12], mais plusieurs questions se posent tout de suite:

- la connotation entre-t-elle dans la structure sémantique du mot? (d'après la définition donnée par Larousse et citée plus haut, la réponse est plutôt négative; d'après la définition donnée par Robert (1970) non plus: "***connotation – le sens particulier d'un énoncé ou d'un élément linguistique que lui confère le contexte situationnel***" (donc, la connotation appartient toujours au contexte et à la situation); citons aussi la définition donnée par N. Laurrent [p. 19]: "***la connotation est constituée par l'ensemble des valeurs sémantiques additionnelles portées par une forme donnée dans le discours"***),
- quelle est sa structure, quels faits recouvre-t-elle, de quel type est ce sens connotatif? (d'après Léonard Bloomfield ***la connotation est l'ensemble de facteurs émotifs et subjectifs insaisissables qui accompagnent la dénotation*** [cité d'après: Kerbrat-Orecchioni, p. 6], donc, de quelle origine sont ces "facteurs subjectifs"?,
- quel est son lien avec l'***implicite***, etc.

On estime que dans la sphère lexicale, la connotation recouvre différents faits:

- registres stylistiques de langues (ainsi *policier* et *flic* n'ont pas les mêmes connotations),
- contenus affectifs (comme *bon* et *chic* par exemple),
- représentations culturelles et idéologiques liées aux contextes d'utilisation de l'unité lexicale (comme on vient de le dire, le *chien* est lié au concept de " fidélité "),
- enfin, l'appréciation des faits lexicaux est différente, p. ex., les mots suivants se différencient, notamment, par leurs connotations évaluatives: *clochard – SDF* (l'euphémisme)*, sans-papiers – clandestin* (a la charge négative).

Le problème est que les valeurs connotatives sont hétérogènes et variables selon les locuteurs, elles relèvent, pour la plupart, du ***domaine de l'énonciation***. Pourtant, est-ce qu'on peut restreindre les traits connotatifs aux traits subjectifs et non socialisés?

De plus, comme le signifié connotatif est instable, ***les critères de démarcation entre traits dénotatifs et connotatifs*** ne sont pas aisés [à consulter: Kerbrat-Orecchioni 1977]. P. ex.:

bourgeois et *gauchiste* qui étaient neutres penchent aujourd'hui vers la péjoration [d'après Kerbrat-Orecchioni, p. 259],

un jeune loup dans le sens "*jeune homme ambitieux"* a été attesté seulement au XXe siècle, aux environs de 1967 [Picoche, p. 88], etc.

Même au sein des traits dénotatifs d'un mot peuvent naître des nuances connotatives, c'est ce qu'a montré R. Queneau, en remplaçant la phrase " *Le chat a bu le lait "* par les définitions de ses composants:

"Le mammifère carnivore digitigrade domestique a avalé un liquide blanc, d'une saveur douce fournie par les femelles des mammifères".

Dans un texte, dans l'emploi contextuel, le rôle de ces deux aspects de la signification peut changer: l'aspect dénotatif, logico-notionnel, peut perdre sa primauté et c'est la connotation qui devient élément central. Ce problème a été largement analysé par R.Barthes dans son célèbre ouvrage " S/Z " (2001), consacré à l'analyse du texte de Balzac, ce qui lui a même permis de postuler que ***la dénotation est la dernière des connotations.*** Mais c'est plutôt la sphère de la stylistique.

En tant que conclusion notons encore une fois que le contenu sémantique d'un mot traduit ses aspects logico-substantiel et affectifs où le rôle central appartient à la notion, l'élément obligatoire pour la quasi-totalité des mots, alors que la présence des autres indices sémantiques dits connotatifs:

- nuances émotionnelles et affectives,
- nuances appréciatives,
- caractéristiques stylistiques,
- particularités d'emploi,
- est facultative.

Enfin, ***tout ce qui est dit indirectement dans un discours est appelé l'implicite*** [à consulter : Kerbrat-Orecchioni 1998]. Les approches discursives et ***la sémantique énonciative*** commencent à prendre en compte ***le sens implicite de l'énoncé*** suggéré par le contexte qui comprend ***la présupposition*** et ***l'implication. La présupposition*** est une information automatiquement entraînée par la formulation de l'énoncé. P. ex., *être marié* dit qu'il s'agit d'un individu adulte, dont le mariage est reconnu dans la société, qui a une femme et une famille, etc.

L'implication qui peut s'appuyer sur la langue sinon être totalement situationnelle traduit l'idée qu'on veut transmettre. P. ex., la phrase "*Ce dessert est très bon*" peut signifier "Servez-m'en encore un peu". D'après Herbert Paul Grice, il y a des ***actes de langage directs*** quand l'énoncé communique ce qu'il entend signifier, et des ***actes de langage indirects*** dans lesquels les caractéristiques lexico-syntaxiques de la phrase ne correspondent pas à la force pragmatique dit illocutoire de l'énoncé. Dans le premier cas la phrase *"Pouvez-vous me passez le sel?"* (l'exemple de John Searle) par sa forme syntaxique est une simple demande d'information, dans le deuxième cas elle est une demande de le faire. Un autre exemple pris dans un contexte littéraire:

" – Je voudrais être seul, où serai-je le plus tranquille? Je suis pas mal fatigué…

L'homme, à demi-mot, comprenait…

En demandant conseil sur l'endroit à choisir pour être tranquille, M. Rambert promettait, implicitement, un bon pourboire si nulle personne ne venait le déranger! " (P. Souvestre et M. Allain. Fantômas. – M. : Radouga, 1989. – P. 143).

Très différentes sont les ambiguïtés qui déroutent souvent les discussions politiques. On retient les termes consacrés par la tradition, mais on leur prête, sans le préciser, des acceptions diamétralement opposées à leurs sens primitifs. Ainsi, on continue à parler de *liberté*, d'*élection*, de *parlement*, de *démocratie*, mais on entend par ces mots des choses tout à fait différentes de leurs significations habituelles. Ce procédé peut donner lieu à des confusions sérieuses avant qu'on n'en saisisse le mécanisme. ***Cette ambiguïté est intentionnelle***, c'est une arme de la guerre diplomatique. Pourtant tous ces problèmes appartiennent au domaine de ***la pragmatique*** et de ***la théorie de la communication*** et non pas de la lexicologie.

Analysons maintenant de plus près les problèmes suivants liés:

- au concept même,
- à la connotation,
- à l'implicite,
- aux associations linguoculturelles.

Le problème du concept. La sémantique cognitive et les approches cognitives de l'analyse du sens de mot.

Dans la deuxième moitié du XX-e siècle est née une nouvelle science qui se pose la question "comment nos connaissances du monde se conservent, comment elles sont structurées dans la langue au cours du processus communicatif" [Маслова 2005, с. 4], c'est ***la linguistique cognitive***. Pour ses représentants, la langue est un moyen de transmission de la pensée, qu'elle "empaquette" dans la structure langagière. Donc, dans ce cas il s'agit de ***la liaison entre la langue et l'activité mentale de l'homme***.

On peut définir ***la linguistique cognitive*** comme une science qui étudie les particularités de la représentation et de la conservation des connaissances dans ***le vocabulaire mental*** (appelé ***lexikon***), dans la conscience humaine, ainsi que leur verbalisation, c'est-à-dire l'utilisation dans le processus de la parole.

Parmi les vecteurs de l'analyse cognitive contemporaine on peut mentionner:

- la nature de la "compétence linguistique" de l'homme,
- le "vocabulaire mental" (interne) de l'homme,
- les structures de représentations des connaissances de l'homme,
- la catégorisation et la conceptualisation du monde dans la conscience humaine,
- la corrélation des structures cognitives et langagières,
- les processus de la naissance, de la perception et de l'interprétation du langage, etc.

Il est clair que ***la sémantique cognitive*** s'intéresse au fonctionnement et à l'organisation de l'esprit humain. Ces phénomènes et ces processus ne sont en général pas directement accessibles à l'observation, c'est pourquoi on dispose de quelques voies d'approches [à consulter: Ducrot 1995, p. 126]:

- l'étude expérimentale du traitement du langage chez l'adulte qui permet de distinguer des variables,
- l'approche développementale centrée sur l'acquisition du langage chez l'enfant qui permet aussi d'en déduire des niveaux de complexité,
- l'approche de la ***neurolinguistique*** qui s'attachant aux aspects pathologiques du langage, fournit des éléments tant sur son

organisation cérébrale que sur son fonctionnement; comme le note S. Ullmann [p. 301], "l'influence qu'exerce la structure de la langue sur la formation de la pensée a reçu une confirmation frappante de l'étude de l'aphasie".

La notion principale de cette science est ***le concept (lat. conceptus – "pensée", "notion")*** qui unit les formes extérieures de la connaissance, la langue avant tout, avec le facteur intérieur – le vocabulaire mental. ***Les concepts existent dans le vocabulaire mental de l'homme***. Leur formation est le mode de travail essentiel du cerveau avec l'information. Ils se matérialisent à l'aide de la parole.

L'ensemble de concepts crée ***la conceptosphère (sphère conceptuelle)***, l'image conceptuelle du monde de l'homme [Карпенко 2006, с. 34].

L'information qui arrive dans le vocabulaire mental, est classifiée et transformée en concepts – il s'agit de la ***conceptualisation***, processus de la formation des concepts.

La transformation de l'information qui arrive dans la conscience de l'homme, consiste en ***catégorisation*** – l'association et la généralisation des versions différentes de connaissance sur un objet, l'hiérarchisation des concepts par la voie de comparaison, l'identification, la constatation de l'analogie et de la ressemblance entre les fragments de l'information.

Ses opérations (***conceptualisation et catégorisation***) demandent la compréhension subjective de l'information apprise. C'est pourquoi la sphère conceptuelle de chaque personne a sa spécificité, pourtant les exigences de la communication effacent ces différences. ***Les concepts individuels deviennent concepts ethniques (généraux) et forment "l'image conceptuelle du monde" propre à une langue.***

Les concepts sont des substances mentales qui ont leurs noms dans la langue et qui reflètent des représentations culturelles et nationales de l'homme à propos du monde [Маслова, с. 4].

Les correspondances langagières de concepts peuvent être différentes:

- les mots,
- les morphèmes,
- les locutions figées.

Enfin, les concepts peuvent résulter de l'addition de quelques concepts, p. ex.: *maître d'hôtel, timbre-poste, garde-classe, etc.* Ainsi, *brise-glace* comprend trois concepts: 1) "glace", 2) "briser", 3) "brise-glace". Parfois la littérature s'amuse à créer des unités du type: *le-Monsieur-qui-porte-une-rosette-à-sa-boutonnière (l'exemple est pris de : Cressot, p. 39)*.

La linguistique cognitive qui étudie la langue comme un mécanisme cognitif, un système de concepts, a aussi d'autres objets d'étude, parmi lesquelles il faut mentionner avant tout:

- ***les prototypes*** et
- ***les stéréotypes.***

La théorie des prototypes et la théorie des stéréotypes.

La théorie des prototypes et ***la théorie des stéréotypes*** sont des théories apparues il n'y a pas longtemps et qui sont largement élaborées de nos jours. La première se rattache à la psychologie et à la psycholinguistique (E. Rosch, G. Kleiber), la seconde théorie – à la philosophie du langage et à la sociolinguistique (H. Putnam). Toutefois, dans les deux cas il s'agit de la ***sémantique référentielle***. ***Ce n'est pas le sens associé au mot qui détermine la référence, c'est la référence qui est première, et le sens est ce que l'on sait encyclopédiquement du référent.***

Elles s'opposent aux théories classiques du sens, issues de la tradition aristotélicienne, sur ***la question de la catégorisation***:

- sur quels critères peut-on décider de l'appartenance d'un objet à une catégorie?
- quels sont les principes qui gouvernent le regroupement des référents dans une même catégorie désignée par un nom?

Les deux notions de ***prototype*** et de ***stéréotype*** sont souvent réunies parce qu'elles envisagent la catégorisation sous l'angle de la ***typicité.***

D'après la théorie d'Aristote, les membres d'une même classe ou catégorie partagent les mêmes propriétés, le critère de l'appartenance à la catégorie est lié à la possession de ces propriétés. C'est ***le modèle des conditions nécessaires et suffisantes (CNS)***: *pour qu'un X appartienne à une catégorie, il faut et il suffit qu'il ait les attributs communs à cette catégorie*. Le sens d'un mot sera constitué des conditions que doit remplir un référent pour être adéquatement dénommé par ce mot.

Les points critiqués de ce modèle classique par les nouvelles théories sémantiques sont [à consulter: Lehmann, p. 32]:

- ce modèle stipule que les frontières entre les catégories sont nettes, mais ce n'est pas toujours le cas: p. ex., l'objet *chaise*, possède-il toujours les propriétés déterminées par les sèmes de cette notion? (il existe par exemple des chaises à un pied et non pas à quatre), ou la *baleine* est-elle un animal ou un poisson?,
- ce modèle donne l'illusion de catégories homogènes, mais, en réalité, il y a une sorte de hiérarchie à l'intérieur d'une catégorie: ainsi le "*moineau"* illustre mieux la catégorie "*oiseau"* que "*l'autruche"* car il peut voler,
- la théorie classique postule que les propriétés sont toujours vraies, mais, p. ex., si "*voler*" est primordial pour la reconnaissance de la catégorie "*oiseau*", le fait de voler n'est pas sa propriété nécessaire, il y a des oiseaux qui ne savent pas voler (le *manchot* ne vole pas mais il sait nager).

C'est ***la théorie des prototypes*** qui a essayé de résoudre ces problèmes : elle a essayé de ne pas indiquer les traits qui séparent une catégorie des autres mais d'énumérer les attributs positifs, non différentiels, de la catégorie. Dans la sémantique du prototype, ***la catégorisation interne*** ne repose plus sur les propriétés partagées mais ***sur le degré de ressemblance avec le meilleur exemple ou meilleur représentant de la catégorie, appelé "prototype"***.

Après une analyse, le *moineau* est reconnu comme le meilleur exemple de la catégorie "*oiseau"* et non pas l'*autruche* ou le *poulet* car il possède les traits typiques des oiseaux: 1) il peut voler, 2) il a des plumes, 3) il a un bec, 4) il pond des œufs, 5) il construit un nid. *Moineau* devient prototype, entité centrale autour de laquelle s'organise la catégorie (*corbeau, rossignol*, etc.), d'autres se situent à la périphérie (*autruche, manchot*).

La *chaise* est reconnue prototype pour le groupe *"meubles"*, après se situent *canapé, divan, table, fauteuil, buffet,* puis 60 autres, le dernier est *le téléphone*, le moins typique pour ce groupe.

D'après E.Rosch, les moins typiques sont:
pour les "fruits" – *les olives,*
pour les "oiseaux" – *les manchots,*
pour les "meubles" – *les téléphones,*
pour les "transports" – *les ascenseurs, etc.*

Par suite d'une évolution théorique, la représentation du prototype change quelque peu. ***Le prototype perd son statut d'exemple concret pour être assimilé à une image mentale, abstraite, condensant un ensemble de propriétés ou attributs (proto)-typiques de la catégorie*** [à consulter: Lehmann, p. 32]. C'est le trait "*voler"* qui devient attribut prototypique de "*oiseau"*. Les membres d'une même catégorie ne sont donc pas tenus de partager tous les mêmes propriétés (tous les oiseaux ne volent pas), ils sont liés par la ***ressemblance de famille*** (terme de L. Wittgenstein) qui n'exige pas que tous les membres d'une catégorie possèdent au moins un attribut commun. Donc, la ressemblance de famille n'exige pas d'attributs communs, il suffit que chaque membre de la catégorie partage au moins une propriété avec un autre membre de la catégorie. Ce trait est appelé ***marqueur sémantique*** qui est un trait générique dans la représentation de la signification lexicale. P. ex., pour "*eau"* ce sera "*espèce naturelle, liquide"*.

Les traits prototypiques sont ***déterminés par des tests*** auprès des usagers de la langue et s'appuient sur ***la fréquence***. La catégorisation est donc rapportée à des processus cognitifs.

Dans cette analyse du sens lexical d'un mot, ***certains traits apparaissent plus caractéristiques que d'autres***. Le classement des traits par ordre de centralité ***se fonde sur l'intuition de l'usager de la langue***. P. ex., l'ordre des traits de "*appartement"* proposé par R. Martin [cité d'après: Lehmann, p. 46–47]: *1*) *est destiné à l'habitation, 2) est situé dans un immeuble, 3) est composé de plusieurs pièces (ce qui le distingue de "studio"), 4) les pièces sont contiguës, 5) il y a d'autres appartements dans l'immeuble, 6) il comporte une cuisine, 7) il sert au logement d'une seule famille, 8) il est d'un certain confort, etc.*

On remarque qu'il y a quatre traits centraux typiques, qui coïncident avec les traits de la définition minimale représentée dans les dictionnaires. Les traits périphériques sont ceux qui prêtent à discussion.

La deuxième question à laquelle a décidé de répondre la théorie du prototype était ***la structuration entre les catégories***. Un objet peut être rangé dans des catégories différentes et donc être nommé de différentes façons. On peut distinguer ***trois niveaux***:

- ***niveau super-ordonné*** ("animal" ou "meuble"),
- ***niveau de base*** ("chien" ou "chaise"),
- ***niveau subordonné*** ("bouledogue" ou "chaise pliante").

Le prototype s'applique au niveau de base, c'est ce niveau qui représente le niveau de dénomination le plus utilisé, car on dira: "*Un chien se trouve dans la cour"*, pas "un animal" ou "un bouledogue".

Donc, ***un prototype est un concept qui sert de base pour la formation d'une catégorie et qui détermine son contenu.*** Le point faible de cette théorie, c'est qu'elle repose sur une conception de la langue-nomenclature qui considère les mots non pas comme des signes, mais comme des étiquettes apposées sur les concepts et les référents [à consulter: Lehmann, p. 37]. De même, la définition d'un "marqueur sémantique" est assez floue: un "*homme"* peut être défini comme un "oiseau" car il a "deux pieds"; si un "*tigre*" a trois pattes, il n'est plus un "tigre"? Enfin, l'existence d'un ***"prototype unique"*** est contestée, car il s'agit souvent des ***"prototypes multiples"***: pour les "oiseaux" on peut citer *moineau / aigle, etc*.

Au centre de la théorie suivante, ***théorie des stéréotypes***, se trouve ***le stéréotype*** (terme introduit par le philosophe H. Putnam), "***la description d'un membre normal" de la classe naturelle, présentant les caractéristiques qui lui sont associées.***

Ces propriétés peuvent être vraies ou fausses (éléments de croyance, représentations culturelles). P. ex., *citron*, son stéréotype comprend le trait "*peau jaune*" qui décrit un citron typique et ne sera pas vrai pour les membres atypiques (un citron encore vert, qui est cependant toujours un citron). Une histoire amusante:

- *Чому ваша чорна смородина червона?*
- *Тому що вона ще зелена*.

Le stéréotype est donc une idée conventionnelle, parfois inexacte, qui correspond à l'image sociale partagée de l'unité lexicale. P. ex., le stéréotype d'*eau* est composé des traits: 1) "sans couleur", 2) "transparente", 3) "sans goût", 4) "qui étanche la soif", etc.

La définition lexicographique stéréotypique fournit un ensemble de propriétés du référent ***plus riche*** que la définition "suffisante" par inclusion [Lehmann, p. 35]. P. ex.: *corbeau (m) – grand oiseau au plumage noir, au bec fort et légèrement recourbé, réputé charognard.*

Cette définition comprend les traits descriptifs mais aussi ***un trait culturel*** (le dernier) qui font le portrait stéréo-typique du corbeau. Donc, les traits stéréo-typiques sont proches du "lieu commun" et ***offrent une connaissance sémantique "moyenne"***.

Par ailleurs, d'une époque à une autre, ***les représentations culturelles changent***. En témoigne cette définition extraite du dictionnaire de Richelet (1690) (cité d'après Lehmann, p. 36): *chat – animal très connu ... qui a les yeux étincelants, qui est fin, qui vit de souris et de toute sorte de chair; qui hait les rats, les souris, les chiens, les aigles, les serpents et l'herbe que l'on appelle la rüe.*

Aujourd'hui le dictionnaire interprète le "*chat*" comme "*petit mammifère familier à poil doux, aux yeux oblongs et brillants, à oreilles triangulaires" (P. Robert)*.

Le dictionnaire donne aussi de tels stéréotypes français du "chat" fixés dans les comparaisons:

1) *ingrat comme les chats,*

2) gourmand, friand comme un chat,

3) câlin, caressant comme un chat.

La stéréotypie diffère d'une civilisation à l'autre. P. ex., le stéréotype associé au "*serpent*" dans la culture occidentale est fort différent de celui de la culture asiatique. Voilà quelques exemples de plus. Pour les Français:

un "*pou"* est associé à: 1) *fier comme un pou, 2) sale comme un pou, 3) laid comme un pou,*

singe: 1) malin, 2) laid, 3) agile, 4) chef.

Les stéréotypes sont souvent analysés en tant que représentations figées de deux types basées sur les catégories "Moi" – "Autrui":

- ***auto-stéréotypiques*** (de soi-même),
- ***hétéro-stéréotypiques*** (ethniques ou raciaux) qui proviennent de la comparaison des traits attribués à un groupe quelconque.

Les "*Français"* sont vus par d'autres peuples comme "arrogants", "snobes", "hautains", "bavards", etc. Les "*Ecossais"* sont réputés "avares". Les "*Polonais"* boivent beaucoup : *saoul comme un Polonais* [à consulter aussi : Гарєєва 2012].

Donc, ils transmettent la vision du monde créée par un peuple pendant son assimilation. Les stéréotypes se forment :

1) pendant la socialisation, sont transmis par les institutions, l'école,

2) au cours de la communication avec les proches, dans la famille,

3) par des contacts personnels,

4) par les mass médias, les livres.

Le stéréotype sert davantage à transmettre l'usage effectif du mot qu'à en donner la signification, il s'inscrit plutôt dans une ***dimension pragmatique***. P. ex., pour les Ukrainiens le mot *Paris* est associé à: *1) la Tour Eiffel, 2) la mode, 3) les parfums, 4) la beauté, 5) la France, 6) l'amour, 7) le raffinement* [les résultats des tests dans: Карпенко 2006, с. 204]. On peut entendre aussi que : *les blondes sont stupides, les professions artistiques sont homosexuels, etc.*

Des études effectuées au cours des dernières années montrent que la plupart des gens croient que:

- *les "hommes"* sont *agressifs, actifs, objectifs, indépendants, logiques, rudes, peu loquaces, etc.,*
- *les "femmes"* se définissent en opposition aux traits masculins, elles ne sont pas *agressives, objectives, actives,* elles sont *illogiques,* cependant elles sont *douces, délicates, bavardes, etc.*

Il y a aussi une divergence entre ***le savoir non spécialisé*** et ***la connaissance spécialisée***:

en botanique, *courgette* n'est "légume" mais "fruit",

au XVIIe s. la *baleine* a été classée comme "poisson", avant d'être cataloguée comme "mammifère", etc.

On peut dire qu'il y a une certaine ***correspondance entre le prototype et le stéréotype*** car ils rassemblent les traits centraux de la catégorie. Mais les perspectives sont différentes:

- le prototype décrit l'organisation cognitive des catégories (le point de vue psycholinguistique),
- le stéréotype décrit les conventions sociales (le point de vue sociolinguistique).

Pourtant, dans la majorité des cas, ils coïncident: les données sémantiques les plus importantes du point de vue social sont aussi les plus importantes du point de vue cognitif. Il en va ainsi du trait "*voler"* qui est une partie du stéréotype de "*oiseau"* et un attribut prototypique de la catégorie "*oiseau"*.

En ce qui concerne ***la critique*** adressée aux approches récentes du sens lexical, elle est la suivante:

- elles ne représentent pas un modèle universel de description du sens lexical, il s'agit généralement de *substantifs concrets*,
- elles ne présentent pas une véritable analyse du sens car elle *dépend de critères statistiques* dont on peut contester la validité,

➢ elles concernent *le sens du mot indépendamment du contexte*.

Donc, les approches prototypique et stéréotypique du sens lexical rompent avec les théories dites classiques. Malgré la présence de points faibles, la dimension pragmatique et cognitive de ces modèles explique leur succès. Leur but principal est de rendre l'environnement plus compréhensible.

La théorie de la connotation.

Comme le note C.Kerbrat-Orecchioni [p. 7], le concept de connotation permet de mettre en évidence des aspects importants du fonctionnement langagier. C'est pourquoi les scientifiques prêtent aujourd'hui une si grande attention à ce problème, en parlant de ***la théorie de la connotation.*** On va en discuter dans le paragraphe spécial en proposant notre propre point de vue sur ce problème, où l'on a réuni les approches reconnues et approuvées de C. Kerbrat-Orecchioni (1977), de V. Télia (1986) et de V. Kouharenko (1988).

D'abord, il faut préciser que le terme "***connotation***" n'est pas né dans le champ de la linguistique. Avant son introduction avec le sens de ***"valeurs additionnelles*** " ***en 1933*** par ***Léonard Bloomfield*** (l'apparition de son ouvrage "Le langage"), c'était ***un terme de logique***. ***En logique et en philosophie, la connotation d'un concept, c'était en gros, sa compréhension,*** chez les logiciens et les scolastiques – propriété que possède le terme de désigner, avec son objet propre, ***certains de ses attributs*** [à consulter: Kerbrat-Orecchioni 1977, p. 11–13]. Au cours de sa transformation dans le domaine linguistique, le concept de connotation a subi une restriction d'extension où la connotation d'une unité n'est plus sa signification globale, mais l'ensemble des composantes d'un terme ***qui ne sont pas considérés comme les plus importants*** puisqu'on les taxe de ***valeurs secondes et périphériques***. H. Mitterand les nomme "***sursignifications"***.

Tout de même, plusieurs chercheurs reconnaissent que les valeurs connotatives étant logiquement secondes ne sont pas pour autant secondaires par rapport à la dénotation : l'importance est relative variant avec le type de discours (on a déjà cité R.Barthes qui parle de sa prédominance sur la dénotation dans le discours littéraire). Donc, la relation signifiant-signifié (Sa-Sé) qui détermine la dénotation ***est***

beaucoup plus complexe que la conception du signe proposée par F. de Saussure, et c'est la notion de connotation le montre avant tout.

Le principal problème que pose la connotation à l'analyse linguistique, c'est ***la définition de la ligne de démarcation entre la dénotation et la connotation***, les critères qui distinguent des valeurs sémantiques en deux sous-ensembles: traits dénotatifs et traits connotatifs. D'après L. Bloomfield, ils ne sont pas nets. Une des principales oppositions formulée par plusieurs scientifiques est ***l'appartenance à la langue (pour la dénotation) / à la parole (pour la connotation).*** D'après cette approche, la signification dénotative devrait être la même pour tous les locuteurs d'une langue donnée, la connotation est individuelle et sera différenciée selon les sujets parlants. Pourtant, les approches cognitives qui élaborent le problème des concepts montrent qu'ils ne sont pas les mêmes chez des individus différents, tandis que la connotation dans des expressions et des locutions figées ou imagées, pour être compréhensible, doit coïncider, p. ex.: *le soldat de pape, la ville éternelle, le mariage blanc, le rire jaune, la mémoire d'éléphant, aimable comme un bouledogue, etc.*

Il en résulte que la connotation comme valeur affective peut ***faire partie du contenu sémantique du mot et être son élément constant*** (c'est ce que prouve V. Télia (1986) dans sa théorie), mais elle ne fait pas nécessairement partie du sens d'un mot, parfois cette ***valeur affective occasionnelle*** reste en marge de la structure de la signification des mots (c'est la solution du deuxième problème lié à la connotation: entre-t-elle ou non dans la structure sémantique du mot). Si les ***appréciations*** entrent généralement dans la structure sémantique, p. ex., *gredin, crapule, mirliflor, chipie, cabotin, singer, etc. ("Ce polisson a toujours du fruit défendu dans les poches! " (Zola, La Curée, 1970, p. 148)),* en dehors du sens resteront ***les nuances émotionnelles*** qu'un mot peut prendre dans un contexte, mais qui ne sont pas un élément constant de leur contenu sémantique. N. Lopatnikova [2001, p. 30] donne l'exemple de l'œuvre d'Anatole France "*L'Ile de Pingouins"*, où le mot *pingouin*, stylistiquement neutre dans le système de la langue, prend une tonalité affective sous la plume de l'écrivain du fait que ce mot fait penser à des qualités telles

que "naïveté", "simplicité", etc. Aussi, dans le texte du roman ce mot acquiert ***une valeur symbolique*** étant une allusion aux Français.

Le mot *nuit* ou le mot *automne* peut acquérir dans certains contextes, en particulier, dans les œuvres de Ch. Baudelaire ou de Paul Verlaine, les connotations de "*tristesse",* de "*deuil",* etc.:

"Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone" (P. Verlaine, Chanson d'automne).

La connotation imagée est contextuelle aussi. V. Télia (1986) en comparant les expressions *"Він – дурень"* et *"Він – осел"* qui transmettent le même sens dénotatif, dit que dans le premier cas l'appréciation réside dans le sens, dans le second, elle est créée dans le contexte. Le chercheur prouve que la valeur affective ne fait pas nécessairement partie du sens d'un mot, comme le montre ces exemples.

La connotation peut apparaître dans une structure déterminée. Comme le note N. Laurent [p. 24], un homme politique disant d'un adversaire qu'il "*pense au futur, mais pas à l'avenir*", exploite ainsi dans une structure antithétique la connotation méliorative attachée à "*avenir*", par rapport auquel "*futur*" fonctionne comme terme neutre, non marqué.

Le substantif *vieillard* implique le respect par rapport à *vieux* nuancé par cette opposition plutôt défavorablement. Donc, l'emploi d'un mot avec les autres mots est aussi parfois conditionné par sa valeur affective.

Certains noms propres utilisés dans les mass médias peuvent être nuancés par des connotations positives ou négatives ***suivant le sujet traité***, p. ex. : *USA, l'Iraq, la Libye, la Russie,* etc.

Donc, à côté des connotations, reconnues par toute la collectivité linguistique, il y a des ***connotations occasionnelles.*** Elles signalent les éléments sémantiques instables, variables selon les contextes ou les perceptions individuelles. Comme l'écrit C.Kerbrat-Orecchioni [p. 14], "dans un texte, on voit parfois surgir, de façon anarchique et non codifiable, et à la faveur d'effets contextuels imprévisibles, des

valeurs connotatives inédites". D'un sujet parlant à l'autre, les mots n'ont ni la même extension ni la même valeur stylistique.

La question suivante, posée par R. Barthes et C.Kerbrat-Orecchioni, c'est ***le signifié et le signifiant de la connotation.*** Ils les analysent sur l'exemple de *pâtes "Panzani"*. Le signe "Panzani" ne livre seulement le nom de la firme, mais aussi, par son assonance, un signifié supplémentaire qui est "l'italianité", un signifié de suggestion pure. Ce terme suggère que les pâtes en question évoquent l'Italie, que lorsqu'on les déguste, on est transporté en imagination, grâce aux sortilèges de l'exotisme culinaire, en pleine Italie pittoresque. Son ***signifiant*** est difficile à localiser précisément: le "*i"* final y joue un rôle important, mais aussi la séquence consonantique "*nz"*, car, fréquente en italien, elle est inconnue en français "normal". Donc, ***le mot peut suggérer certaines associations et les contenus de connotation peuvent être divers***:

- si dans la dénotation, le sens est posé explicitement, de manière irréfutable, son décodage est général,
- dans la connotation, le sens est suggéré.

On parle de connotation lorsqu'on constate l'apparition de valeurs sémantiques ayant un statut spécial, et ***les niveaux signifiés sont multiples***, parce que leur nature même est spécifique : les informations qu'elles fournissent porte sur autre chose que le référent du discours [p. 18].

S'attachant davantage au signifié de la connotation, les théoriciens négligent généralement l'aspect des ***signifiants de connotation (connotateurs)***. Cependant "ils sont beaucoup plus diversifiés que les signifiants de dénotation" [Kerbrat, p. 17]. ***Les supports du sens dénotatif*** reconnus par la linguistique traditionnelle sont de deux types:

- les signifiants lexicaux,
- certaines constructions syntaxiques.

La connotation exploite la totalité du matériel linguistique. Ses signifiants peuvent:

- coïncider avec ceux de la dénotation, par exemple *patate* signifie "*pomme de terre",* ou
- avoir une existence autonome, comme dans *Panzani,* où plusieurs sens connotatifs sont suggérés.

Pour exprimer par exemple l'idée de "tristesse", on peut dire simplement "*je suis triste"*: la tristesse est alors dénotée. Mais on peut aussi la connoter, en multipliant certaines consonnes et les voyelles nasales dont la répétition peut suggérer cette émotion.

On peut parler de plusieurs ***signifiants de connotation***:

- ***le matériel phonique*** (la rime, la paronomase, l'anagramme, etc.),
- ***les faits prosodiques*** (l'intonation, l'accent, le rythme, etc.),
- ***le signifiant grammatical*** (le genre, le nombre, le temps, le mode, etc.),
- ***le signifiant affixal***, quand la connotation s'associe seulement au suffixe, p. ex., *chauffeur* et *chauffard (= automobiliste maladroit), Parisien* et *Parigot,*
- ***le signifiant lexical*** (coïncidant avec la dénotation), par exemple *cafard (= mélancolie, tristesse),*
- ***la construction syntaxique*** (le syntagme, la phrase, l'énoncé, etc.).

De plus, les réalités linguistiques sont en général plus complexes, et outre ces cas simples où le connotateur est facilement localisable, il existe des ***connotateurs complexes.*** Prenons l'exemple du slogan publicitaire:

"Tendre est la nuit à bord du France" (l'exemple est pris de: Kerbrat, p. 75).

D'un point de vue dénotatif, cette phrase signifie "une nuit tendre". Mais on voit aussi l'inversion de l'adjectif attribut, de plus la phrase comporte l'allusion au roman de Scott Fitzgerald "*Tendre est la nuit"*. Le mécanisme associatif lui permet de renvoyer à une autre occurrence, dans un autre contexte, et de créer une valeur ludique et culturelle, la suggestion d'une atmosphère particulière faite de luxe, de volupté, de fureur de vivre, et de romantisme nostalgique.

La question suivante concerne les ***types de connotation***. Suivant Ch. Bally, C. Kerbrat-Orecchioni, V. Kouharenko, N. Laurent on peut parler de ses quatre types principaux:

- ***connotation appréciative, axiologique (bon/mauvais),*** qui reflète un jugement d'appréciation (connotations laudatives ou mélioratives) ou de dépréciation (connotations péjoratives), p. ex., *tour de Babel* ou *talon d'Achille,*

➢ ***connotation expressive et émotionnelle (agréable ou non),*** qui accompagne souvent la précédente, par exemple, la différence dans la série synonymique *vouloir – désirer – convoiter,*

➢ ***connotation stylistique (opportun ou non),*** qui informe sur l'appartenance du mot à un état de langue (archaïsme, néologisme), au niveau de langage (populaire, familier, soutenu, courant, non marqué (neutre)), au style fonctionnel (propre à un domaine d'activité humaine (termes juridiques, techniques, médicaux, etc.); donc, les mots peuvent être porteurs d'un contenu notionnel identique, mais appartenir à des registres stylistiques différents : *tête / caboche, yeux / mirette, poitrine / gorge, ciel / firmament, regarder / zyeuter, etc.,*

➢ ***connotation subjective, individuelle et artistique:*** l'image de *l'albatros* chez Ch. Baudelaire.

Le plus souvent ils vont ensemble et accompagnent l'un l'autre. P. ex., si au lieu de nommer une personne d'origine italienne *l'Italien* on dit *le maca* ou *le spaghetti,* on transmet par là la valeur dépréciative, émotionnelle qui montre aussi le caractère stylistique. A comparer aussi: pour *le Turc – le Turban,* pour *les Russes – Ivans,* pour *les Américains – Yankee, etc.*

Par l'envie de ***neutraliser certaines connotations péjoratives*** s'expliquent certaines substitutions lexicales [à consulter : Laurent, p. 23] comme:

un aveugle > un non-voyant,

le ministère de la Guerre est devenu *le ministère de la Défense,*

Les Basses-Pyrénées > les Pyrénées Atlantiques.

Le mot *nègre* possédant une nuance dépréciative a été remplacé par *noir* ou *africain* connotativement neutre.

Aujourd'hui on parle aussi du cinquième type de connotation :

➢ ***connotation sociogéographique*** qui informe sur l'origine géographique ou le milieu socioculturel du locuteur, les dialectes régionaux: *l'été indien/Saint-Martin; François, Françoise, John, Walter, Petro, etc.*

Plusieurs nuances connotatives sont fixées dans ***les signalements*** (terme proposé par J.Marouzeau) des dictionnaires. Les nuances stylistiques différentes déterminent non seulement l'appartenance stylistico-fonctionnelle d'un mot, mais aussi ses particularités d'emploi dû à l'usage.

Comme conclusion, disons, en soutenant le point de vue sur la connotation de V.Télia [1986, p. 5], que ***la connotation est une substance sémantique, usuellement ou occasionnellement entrant dans le contenu sémantique des unités de langue, qui exprime l'attitude émotionnelle et appréciative du sujet parlant envers la réalité ou qui est marquée stylistiquement, grâce à quoi elle reçoit un effet expressif.***

LITTÉRATURE

1. *Барт Р.* S/Z / Р. Барт. – М.: УРСС, 2001.

2. *Гарєєва М. Р.* Лінгвокультурні стереотипи у французькому медійному просторі : автореф. … канд. філол. наук: 10.02.05 – романські мови / М. Р. Гарєєва. – К.: КНУ ім. Т. Шевченка, 2012.

3. *Карпенко Ю. О.* Вступ до мовознавства / Ю. О. Карпенко. – К.: Академія, 2006.

4. *Карпенко О. Ю.* Проблематика когнітивної ономастики / О. Ю. Карпенко. – О.: Астропринт, 2006.

5. *Кухаренко В. А.* Интерпретация текста / В. А. Кухаренко. – М.: Просвещение, 1988.

6. *Лопатникова Н. Н.* Лексикология современного французского языка / Н. Н. Лопатникова, Н. А. Мовшович. – 4-е изд., испр. и доп. – М.: Высшая школа, 2001 (на франц. языке).

7. *Маслова В. А.* Когнитивная лингвистика / В. А. Маслова. – 2-е изд. – Минск: ТетраСистемс, 2005.

8. *Растье Ф.* Интерпретирующая семантика / Ф. Растье. – Нижн. Новгород: Деком, 2001.

9. *Телия В. Н.* Коннотативный аспект семантики номинативных единиц / В. Н. Телия. – М.: Наука, 1986.

10. *Cressot M.* Le style et ses techniques / M. Cressot. – 3-e éd. – P. : PUF, 1956.

11. *Ducrot O.* Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage / O. Ducrot, *J.-M. Schaeffer*. – P. : Seuil, 1995.

12. *Kerbrat-Orecchioni C.* La connotation / C. Kerbrat-Orecchioni. – Lyon: PUL, 1977.

13. *Laurent N.* Initiation à la stylistique / N. Laurent. – P.: Hachette, 2001.

14. *Lehmann A.* Introduction à la lexicologie / A. Lehmann, F. Martin-Berthet. – P.: Nathan, 2002.

15. *Picoche J.* Précis de lexicologie française / J. Picoche. – P.: Nathan, 1992.

16. *Pottier B.* Linguistique générale. Théorie et description / B. Pottier. – P.: Klincksieck, 1974.

17. *Ullmann S.* Précis de sémantique française / S. Ullmann. – Berne: A. Francke AG Verlag, 1952.

Стаття надійшла до редколегії 15.05.15

РЕЦЕНЗУВАННЯ І АНОТАЦІЇ

Jean-Marie Prieur
Docteur d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines
Professeur des Universités (France)

Au Conseil scientifique de l'Université nationale
Taras Chevtchenko, Kiev, Ukraine

Pré-rapport en référence à la thèse de doctorat intitulée "Evolution du conte d'auteur français: aspect linguopoétique" par Mme Tchaikivska Galyna

Ayant dirigé le stage de recherche doctorale de Mme Tchaikivska (née Tesliuk) à l'Université Montpellier 3 du 14/09/2012 au 09/11/2012, je suis familiarisé avec la recherche effectuée par cette doctorante et j'ai eu l'occasion de prendre connaissance de certains extraits de sa thèse, de son résumé de thèse ainsi que de l'étude appliquée publiée synthétisant les résultats de sa recherche (2013).

Le travail entrepris par Mme Tchaikivska est d'une grande ampleur scientifique tant au plan de la constitution du corpus des œuvres étudiées que de l'investigation des différentes approches mobilisables dans son analyse. La candidate part du constat selon lequel le conte d'auteur français demeure un genre insuffisamment exploré dans ses aspects stylistique, poétique, narratologique et linguopoétique. L'approche qu'elle privilégie, l'approche linguopoétique, paraît à la fois pertinente et cohérente pour investir des œuvres d'époques différentes.

Mme Tchaikivska met en évidence le fait que les écrivains français de toutes les époques ont eu recours au conte et recense les noms et œuvres des plus grands auteurs français – Bonaventure des Périers, Charles Perrault, Comtesse d'Aulnoy, Charles Nodier, Théophile Gauthier, Pierre Gripari, Catherine Millet, Michel Tournier et autres- lors des étapes clés de l'évolution du genre (fin 17ème siècle, 18ème siècle, fin 20ème, début du 21ème siècle). En France les recherches sur le conte demeurent d'actualité si l'on se réfère aux travaux de Christine Rousseau "La rhétorique mondaine des contes